



SECTION SPORTIVE FOOTBALL

CONCOURS D'ENTREE 2024/2025

ENTREE DE LA SIXIEME A LA TROISIEME (2013/2012/2011/2010)

Le MERCREDI 20/03/2024 (6/5)

Né en 2012/2013

Le MERCREDI 10/04/2024 (4/3)

Né en 2010/2011

A 13h30 au Stade Léo Lagrange

(Vestiaires Adams - Entrée Rue Pierre de Coubertin)

Collège Saint-Charles

Site Le Devoir

3, rue Général Giraud
71000 Chalon sur Saône

Tél : 03 85 45 83 42

fax : 03 85 41 04 18

www.saintcharles71.fr

secretariat.college.ledevoir@saintcharles71.fr

Football Club Chalonnais

16, rue Pierre de Coubertin 71100

Chalon sur Saône

Tél : 09 65 37 77 45

Fax : 03 85 46 56 08

www.fcchalon.com

chalon.fc@lbfc-foot.fr

Association fondée le 30/06/1926 – Ligue de Bourgogne – F.F.F. – N° 506732 – Agrément Jeunesse et Sport N° 15012
Terrain : Stade Léo Lagrange, rue Pierre de Coubertin / Siège du Club : 16, rue Pierre de Coubertin 71100 Chalon sur Saône

Tél : 09 65 37 77 45 / Fax : 03 85 46 56 08 / Email : chalon.fc@lbfc-foot.fr / Site Web : www.fcchalon.com





LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE « FOOTBALL »

En 2022/23, la section sportive football du Collège Le Devoir rassemble 53 joueurs scolarisés de la sixième à la troisième. Les 53 joueurs sont licenciés au Football Club Chalonnais, ce qui permet d'avoir un suivi permanent des jeunes (entraînements, compétitions, progression).

6 élèves en 6^{ème} 9 élèves en 5^{ème} 12 élèves en 4^{ème} 21 élèves en 3^{ème}

Ces jeunes évoluent dans un environnement scolaire stable où la pédagogie est au centre de la formation et des apprentissages. Les emplois du temps sont aménagés afin qu'ils puissent s'entraîner dans des conditions optimales. L'encadrement des sections sportives est assuré par des éducateurs diplômés, tous sont titulaires du Brevet d'Entraîneur de Football (BEF). Il s'agit de concilier réussite scolaire et sportive. Depuis la création de cette structure en 1997 et la mise en place du partenariat entre le Collège et l'association sportive, près de 100% des élèves présents en section sportive ont obtenu leur Brevet des Collèges.

Chaque année, de nouveaux joueurs rejoignent le club du FC CHALON (condition indispensable pour intégrer cette structure), car sa section sportive est reconnue par le rectorat (niveau Excellence), labellisée par la Fédération Française de Football (Label FFF) et très bien structurée (Encadrement diplômé, groupes d'entraînements restreints et homogènes, un éducateur pour 12 jeunes en moyenne, planification des séances d'entraînement, programmation d'un cycle « futsal » sur la période hivernale, de décembre à février).

D'un point de vue général, notre priorité reste la scolarité de l'enfant, cela doit être aussi sa priorité. Au niveau du football, l'objectif principal reste la progression individuelle et collective des joueurs, afin de leur permettre de s'épanouir dans leur activité de prédilection.

A titre informatif, voici un bilan statistique des trois dernières années écoulées, concernant le taux de réussite au Brevet des Collèges des joueurs de section sportive :

Année scolaire	Réussite au brevet	Passage filière générale	Passage filière professionnelle
2020-2021	95 %	90 %	10 %
2021/22	100 %	100 %	
2022-23	99 %	100 %	



LE FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SPORTIVE

Les entraînements ont lieu les lundis et jeudis (pour les 6^{èmes}/ 5^{èmes}), les mardis et vendredis (pour les 4^{èmes}/ 3^{èmes}), de 16h00 à 18h30 au Stade Léo Lagrange, à Chalon sur Saône.

Les élèves effectuent le trajet Collège - Stade en bus, avec les « LES MINI BUS DU CLUB ». Ils sont pris en charge par des éducateurs du club. Départ vers 15 H 30, Rue Pierre Déliry à 50 mètres de l'établissement. Arrivée au Stade Léo Lagrange vers 15 H 45. Le retour de votre enfant n'est pas assuré par le Club ou le Collège, et sera donc programmé par vos soins, à partir de 18 h 15

Chaque élève se doit de respecter le règlement intérieur du Collège, dans lequel il est scolarisé. Dans le cas contraire, des sanctions sportives seront envisagées (suppression des entraînements, mise à pied ...).

Il existe une continuité entre le Collège et le Club. Le responsable de la section sportive entretient un contact privilégié avec le corps enseignant (notamment les professeurs principaux) et le personnel d'éducation. Chaque trimestre, les élèves ont une fiche individuelle de suivie . Elle évalue l'implication, le comportement et la progression de l'élève. Les éducateurs de la section sportive assistent aux conseils de classe chaque trimestre.

Des compétitions UNSS (Football à 8, à 11 et Futsal), rassemblant les différentes sections sportives de la région, sont programmées en cours de saison (les meilleurs joueurs de la section par catégorie d'âge seront convoqués à cette occasion).

Les familles bénéficient d'un interlocuteur privilégié en la personne du responsable de la section sportive. **Un jeune qui intègre la section sportive n'a pas la garantie d'être réinscrit la saison suivante au Collège** (en cas d'avertissements pour le comportement) ou dans le Club (indiscipline, niveau de jeu insuffisant, manque d'investissement, absences injustifiées à répétition).

NOTA BENE

Des journées « Portes ouvertes » sont organisées au sein de l'établissement le :

Prochainement : Samedi 10 février 2024

Venez-vous informer et découvrir les infrastructures du Collège. Le responsable de la section sportive et des éducateurs du FC CHALON seront présents , pour répondre à toutes vos interrogations lors d'une intervention à 11h le samedi .



LE TRIPLE PROJET

Le Projet Scolaire :

L'objectif de la section sportive est de permettre à l'élève d'acquérir une méthode de travail, des compétences en vue de l'obtention du **brevet , la préparation pour le passage au lycée et son orientation.**

Notre rôle est d'accompagner l'élève à chaque étape de son parcours scolaire en relation avec l'équipe pédagogique et de vie scolaire.

C'est pourquoi les élèves ayant des difficultés auront un aménagement de leur emploi du temps, ils se verront orienter par des heures d'études obligatoires à la place des séances d'entraînements de section sportive.

Le Projet Sportif :

Le Football Club Chalonnais est le club « Phare » du bassin chalonnais. Seul club du secteur à proposer une équipe par catégorie au plus haut niveau régional. Aujourd'hui, la moitié de l'effectif « Senior » est composé de joueurs issus des sections sportives du club.

- U13 Niveau intersecteur « régional »
- U14 Niveau Régional
- U15 Niveau Régional
- U16 Niveau Régional
- U17 Niveau Régional
- U18 Niveau Régional

Un joueur qui intègre la section sportive en sixième, se voit proposer un projet sportif sur 4 ans (tout au long de son cursus scolaire au Collège). En fonction de ses capacités et de son investissement, il aura la possibilité de jouer au meilleur niveau possible pour un jeune en Bourgogne Franche Comté.

L'ambition du club par sa Section sportive est de faire progresser le joueur sur le plan individuel au niveau des qualités du footballeur (physiques, techniques, tactiques et mentales), mais aussi sur le plan collectif avec un projet de jeu commun.



Le Projet Educatif :

La section sportive doit permettre à l'élève de s'engager et de prendre des responsabilités : être acteur /joueur / jeune coach en participant physiquement aux différentes compétitions organisées dans le cadre de l'UNSS mais également arbitre en prenant la responsabilité (sous couvert d'un adulte) d'arbitrer les rencontres.

La section sportive joue son rôle éducatif en apprenant aux élèves à acquérir une autonomie et une rigueur dans l'organisation du travail scolaire, du planning des entraînements (préparation de ses équipements) ainsi que la coopération l'entraide, la solidarité.

Le club étant engagé dans le Programme Educatif Fédéral (PEF), les élèves participeront et seront orientés sur des actions dans le domaine de la santé, citoyenneté, environnement, Fair -Play et arbitrage.

Ses valeurs seront au centre de la pratique de l'élève dans un climat où le plaisir reste un vecteur fondamental.

LE CONCOURS D'ENTREE

Le rendez-vous est fixé au :

Mercredi 20/03 (6/5) et 10/04 2024 (4/3)

Le concours d'entrée est ouvert aux joueurs qui seront scolarisés en 2023/2024, de la sixième à la troisième (joueurs ,joueuses) nés en 2009,2010,2011,2012.

Des tests évaluant la technique individuelle (agilité, maîtrise, coordination) et la vitesse (mesurée avec des cellules photoélectriques) seront au programme de cet après-midi. Le niveau de jeu sera évalué au travers de situations « jouées » et d'oppositions à effectifs réduits.

13h30 : Accueil des joueurs aux vestiaires Adams du Stade Léo Lagrange.

14h00 : Présentation du staff technique et début des tests.

17h00 : Réception organisée au Club House.

17h30 : Clôture de la journée.

Chaque joueur devra prendre contact avec le responsable de la section sportive. Après étude du niveau de jeu par le Football Club Chalonais, la famille recevra un courrier validant l'intégration « sportive » de l'enfant, dans les quinze jours suivant la date du concours d'entrée. Par ailleurs, le dossier scolaire de votre enfant sera étudié, en vue de l'inscription au Collège ST CHARLES Le Devoir, après les tests sportifs, si ce dernier est refusé, votre enfant ne pourra pas incorporer la section sportive.

Pour des raisons d'assurance et de responsabilité, le joueur devra fournir la photocopie de la licence Football 2020/21 ou un certificat médical (daté de moins de quinze jours).



LES ENTRAÎNEMENTS, LE SUIVI PERSONNALISÉ

Les séances proposées dans le cadre de la section sportive sont planifiées tout au long de l'année. Les cycles d'entraînements durent entre trois et quatre semaines (en fonction des vacances scolaires). Ils intègrent les directives de la Fédération Française de Football et font partie intégrante de la politique technique du club. Pendant la période hivernale (de décembre à février), un cycle d'entraînement est dédié au football en salle. Le Futsal est une pratique diversifiée, très complémentaire du football traditionnel. Les joueurs de la section sportive sont privilégiés car ils s'entraînent tout au long de l'année, quelles que soient les conditions météorologiques (les créneaux en salle sont à notre disposition uniquement sur le temps scolaire).

La planification des séances repose sur trois aspects :

- La technique individuelle (contrôles, passes, techniques défensives, dribbles ...).
- Le niveau tactique (réflexion du joueur, gestion de situations à résolution de problèmes).
- Le développement moteur (psychomotricité, coordination, vitesse, vivacité).

Un suivi des présences permet de faire un point mensuel sur l'assiduité de chaque joueur. Des entretiens individuels sont effectués en cours de saison. Il s'agira pour le joueur de s'auto évaluer (grilles d'auto-évaluation) et d'avoir un retour sur son évolution (échanges entre le joueur et l'encadrement). Afin d'évaluer les joueurs de la section sportive, trois périodes de tests sont prévues dans la saison (les différents tests porteront sur la technique individuelle, la vitesse, et la coordination). En cas d'absence prévue ou non, il est indispensable de prévenir le responsable de la section sportive. En ce qui concerne les blessures, *il est vivement conseiller de s'orienter vers nos référents médicaux*, qui établiront un certificat médical si besoin et assureront le suivi des blessures et la reprise de l'activité en coordination avec les intervenants de la section.

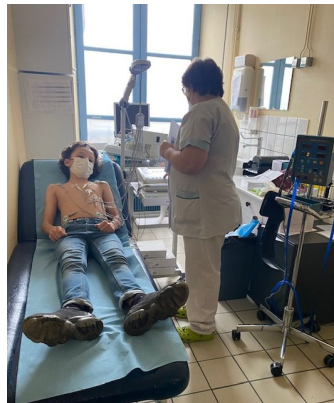
SEMAINE TYPE :

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
16h-18h	16h-18h	16h-18h	16h-18h
6ème-5ème	4ème-3ème	6ème-5ème	4ème-3ème

LE SUIVI MEDICAL

- ⇒ Une visite médicale en début de saison pour valider la licence 2024/25
- ⇒ Une seconde visite médicale approfondie avec un cardiologue
- ⇒ Un staff médical « référent »
 - > Un médecin référent du club: DR CICALA
 - > Un médecin du sport : DR KAOUADJI KEVIN
 - > Un kinésithérapeute : Adrien LEBLANC
 - > Un ostéopathe : MR DUBIEF
 - > Un podologue - pédicure : POLE PARAMÉDICAL DU PIED

Un médecin du sport (spécialisé), un kinésithérapeute, une ostéopathe et un podologue-pédicure composent l'équipe médicale « partenaire ». Le coût des consultations reste à la charge des familles. Les deux avantages majeurs : la compétence et la rapidité de la prise en charge. Les rendez-vous sont facilités avec des créneaux horaires spécifiques.



LES INTERVENANTS DE LA SECTION SPORTIVE

RESPONSABLE TECHNIQUE DE LA SECTION SPORTIVE DU COLLEGE :

PIGOT Geoffrey (Brevet d'Etat, BEF)

COORDINATEUR RESPONSABLE SECTION SPORTIVE-REFERENT DU COLLEGE -Responsable PÔLE FORMATION FC CHALON .

Alexandre PETIT (BMF)

INTERVENANTS :

GALIENNE Alexandre (BEF)

SALI ALEK (BMF)

BUATOIS Lucas (BEF)

Ponctuellement, les cadres techniques de la Ligue de Bourgogne Franche Comté de Football interviennent au cours des séances pour proposer de nouvelles situations « terrain », mettre en place de nouvelles pédagogies et suivre la formation des joueurs :

Aurélien MICONNET (Conseiller Technique Territorial du 71)

Chaque saison, **Gwenaël MARTIN** (Arbitre R1, N3, Formateur des jeunes arbitres en Bourgogne) est intervenue auprès des jeunes de la section pour leur présenter la fonction d'Arbitre et les sensibiliser à l'arbitrage (alternance entre théorie et pratique).



LE COÛT DE LA SCOLARITE

Les frais d'inscription : 70€

Les frais de scolarité avec **IPAD**: 92€ /mois de septembre à juin

Les frais de restauration : DP : 6,3€/repas
DP occasionnel : 7€

Les frais d'internat : 390€/mois de septembre à juin

Internat : 60 chambres de 2 à 4 lits (avec douche, lavabo et WC dans chaque chambre).

Comprenant l'hébergement et les repas du lundi midi au vendredi midi.
(Petits déjeuners, déjeuners, goûters et dîners).

Etudes dirigées et surveillées.

Pas d'internat le week-end.

Possibilité de paiement par mois ou à l'année par prélèvements bancaires.

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

- ⇒ **Renvoyer impérativement le dossier d'inscription complet (avec derniers bulletins) au Football Club Chalonais, à l'attention de M. PETIT ALEXANDRE, 16, rue Pierre de Coubertin, 71100 Chalon sur Saône ou sur l'adresse mail : a.petit@saintcharles71.fr avant la date du concours d'entrée**, pour permettre une meilleure gestion et une organisation efficace.
- ⇒ **Effectuer une demande d'inscription au Collège St Charles Le Devoir**, en complétant le formulaire de pré-inscription directement sur le site www.saintcharles71.fr
- ⇒ Vous pourrez alors prendre rendez-vous(Secretariat 03-85-45-83-35) avec Mr TROUBAT, Chef d'Etablissement
- ⇒ entretien avec la famille en présence de l'enfant, questions diverses
- ⇒ Vous pouvez contacter en parallèle pour toutes informations ou demandes supplémentaires Mr PETIT Alexandre a.petit@saintcharles71.fr
- ⇒ Passer avec succès les différentes épreuves du concours d'entrée ou être suivi par la cellule « recrutement » du Football Club Chalonais.
- ⇒ Avoir un dossier et un niveau scolaire solide pour intégrer le Collège Le Devoir.
Etre licencié au Football Club Chalonais, tout au long du cursus scolaire.

NB : L'inscription est conditionnée par la validation des deux parties (le Club et le Collège).



APRES LA SECTION COLLEGE

Après le Collège, les élèves ont la possibilité de poursuivre leur cursus scolaire et sportif.

Orientation possible:

Un cursus « sportif », aménagé sur 3 ans, au Lycée Emiland Gauthey

Section sportive

Baccalauréat d'enseignement général et technologique

Cinq entraînements en section sportive par semaine, auxquels s'ajoute une séance avec le Club.





INFORMATIONS GENERALES

Collège Saint-Charles site Le Devoir :

Chef d'établissement :	J.P TROUBAT
Directrice adjointe du Collège :	S. SIMONET
Responsable vie scolaire :	E.GIRARDOT
Professeur d'EPS Référent :	S.BUREAU

Football Club Chalonnais :

Président du FC Chalon :	P. JACQUES
Responsable <u>PÔLE ELITE</u> :	W.LAMBRET
Responsable <u>PÔLE FORMATION ET SECTION SPORTIVE</u> :	A.PETIT
Responsable <u>TECHNIQUE PÔLE FORMATION ET SECTION SPORTIVE LYCÉE</u> :	A.GALIENNE

DOCUMENTS ET PIECES A RETOURNER AU CLUB

- ⇒ La réponse vous sera transmise sous quinze jours par mail.
- ⇒ Une photocopie de la licence Football ou un certificat médical (daté de moins de 15 jours).
- ⇒ La **fiche de renseignements dûment complétée** de ce dossier ainsi que la photocopies des derniers bulletins de l'année en cours et précédente.





FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

☐ DROITIER

☐ GAUCHER

ADRESSE POSTALE 1 :

ADRESSE POSTALE 2 :

TELEPHONE DES PARENTS :

ADRESSE E-MAIL DU JOUEUR :

ADRESSE E-MAIL DES PARENTS :

CLASSE / ETABLISSEMENT FREQUENTE EN 2022/2023:

ORIENTATION ENVISAGEE EN 2024:

Entourer la mention utile

Je soussigné, _____ père / mère / tuteur de _____

-est intéressé par une entrée en section sportive collège (**fournir les deux derniers bulletins**)

- n'est pas intéressé par une entrée en section sportive collège

CLUB EN 2023 / 2024 :

NOM DE L'EDUCATEUR :

POSTE OCCUPE 1 :

SON NUMERO DE TELEPHONE :

POSTE OCCUPE 2 :

NIVEAU DE COMPETITION :

☐ DEPARTEMENTAL

☐ REGIONAL HONNEUR

☐ AUTRE :

ANTECEDENTS MEDICAUX (allergies, interventions médicales....) :

.....

Fait à Chalon sur Saône, le / / 2024.

Signature :